



INFO CONCURRENT

Paris, mercredi 21 août 2019

Cher(e) pilote,

La première épreuve des Championnats de France Long Circuit KZ2, KZ2 MASTER et du Trophée de France KZ2 GENTLEMAN se déroulera les 11 et 12 septembre prochains sur le circuit de PAU ARNOS et nous sommes heureux de vous compter parmi ses participants.

Vous trouverez ci-joint tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de cette épreuve.



Licence

Nous vous rappelons que les Championnats de France Long Circuit KZ2, KZ2 MASTER et le Trophée de France KZ2 GENTLEMAN sont ouverts à tout pilote détenteur :

- d'une licence nationale de karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2021.
- d'une licence internationale de karting « Pilote Concurrent Conducteur » en cours de validité dans sa catégorie pour 2021.
- d'une licence nationale ou internationale, en cours de validité pour 2021, délivrée par une ASN étrangère **et de l'autorisation de cette dernière.**

Pour le Championnat de France Long Circuit KZ2 MASTER les critères sont identiques, mais le pilote doit avoir 32 ans minimum dans le courant de l'année 2021.

Pour le Trophée de France Long Circuit KZ2 GENTLEMAN les critères sont identiques, mais le pilote doit avoir 45 ans minimum dans le courant de l'année 2021.

Nous vous rappelons que vous ne pourrez être assisté que **d'un seul mécanicien** en parc assistance et que ce dernier devra obligatoirement être détenteur d'une licence FFSA en cours de validité.

Aucune licence ne pourra être prise ou modifiée sur place.

Votre engagement ne sera validé qu'après les vérifications administratives

Ouverture du paddock et contrôle administratif

Le vendredi sera réservé aux entraînements libres, sous la responsabilité de l'organisateur, moyennant un droit de piste de 70€, à régler sur place à l'organisateur.

Le paddock sera ouvert à partir du vendredi 8h.

Vous devrez présenter votre extincteur pour accéder au paddock.

A partir de vendredi 14h00, nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif, accompagné du détenteur de la licence tuteur (pour les pilotes mineurs), muni de votre licence, de celle du mécanicien « parc assistance » et du numéro de votre transpondeur.

Licence FFSA tuteur

Pour les pilotes mineurs, nous vous rappelons que le tuteur licencié doit être présent tout au long de l'épreuve.





Toutefois, si cette présence ne pouvait être effective, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre, au plus tard lors du contrôle administratif, le **FORMULAIRE DE DELEGATION** (à demander au TKC ou à télécharger sur le site www.ffsakarting.org), dûment rempli.

Le mandataire doit être titulaire de la licence « concurrent conducteur » ou « concurrent tuteur » 2021.

Aucun engagement ne sera validé si cette condition n'est pas remplie.

Covid

Vous trouverez ci-joint la procédure COVID à appliquer sur cette manifestation.



Horaires

Vous trouverez en annexe les horaires pour l'épreuve.

Nous vous remercions de bien vouloir être attentif à ces horaires, car tout retard en pré grille ainsi qu'au briefing vous sanctionnera automatiquement.

Briefing

Compte-tenu des conditions sanitaires, il n'y aura pas de briefing sur place.

Vous trouverez ci-joint le briefing dématérialisé. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de nous remettre l'attestation de briefing ci-jointe lors du contrôle administratif.



Technique

Enregistrement du matériel

Le formulaire d'enregistrement du matériel (qui vous sera fourni lors du contrôle administratif) renseigné par le concurrent et signé, sera remis en parc d'assistance au délégué technique, lors de l'enregistrement du matériel : tout formulaire incomplet sera refusé. Les contrôles de conformité du matériel et de l'équipement vestimentaire seront effectués tout au long de la manifestation. L'accès de la piste sera interdit à tout concurrent contrôlé non conforme.



Carburant

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98 achetée dans la station-service désignée par l'ASK organisatrice :

STATION-SERVICE DE REFERENCE

STATION ESSO EXPRESS 24/24

34 Avenue des martyrs du pont long
64000 PAU

Paiement UNIQUEMENT par CB

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées (art. 10.7 du RTN).

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. **Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence**

Pneumatiques

Chaque pilote disposera de 8 pneus slick (4 avant et 4 arrières) et de 8 pneus pluie (4 avant et 4 arrières) répartis comme suit :





- Essais chronométrés, Manches qualificatives, Warm-up :
4 pneus slick (2 avant – 2 arrières) et 4 pneus pluie (2 avant – 2 arrières).

- Préfinale, Finale : 4 pneus slick (2 avant – 2 arrières) et 4 pneus pluie (2 avant – 2 arrières).

Les pneus slick utilisés pour l'épreuve seront obligatoirement ceux vendus sur place par l'organisateur. Ils seront scannés au moment de leur récupération ou marqués à l'arrivée des essais chronométrés ou à l'arrivée de la course de leur première utilisation.

Les pneus pluie seront apportés par le pilote et seront scannés ou marqués à l'arrivée des essais chronométrés ou à l'arrivée de la course de leur première utilisation.

Les pneumatiques « PLUIE » autorisés sont ceux figurant dans la liste des pneus pluie homologués CIK-FIA 2017/2019.

Vous trouverez cette liste ci-jointe.



Les pneumatiques slick seront vendus aux tarifs suivants :

Pneumatiques slick **VEGA XH3**

Prix d'un pneumatique avant : 44.00 € TTC

Prix d'un pneumatique arrière : 48.50 € TTC

Prix des 8 pneus slick (4 avant et 4 arrières) : 370.00 € TTC

Paiement auprès de l'organisateur.

La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site (tout contrevenant encourt une amende de 350 € en cas de non application de cette mesure). Le décret 2002 – 1563 du 24 décembre 2002 prévoit que le fabricant s'engage à collecter à ses frais, les pneumatiques usagés des concurrents.



Pneumatiques pour les essais libres

Afin de pouvoir gérer au mieux l'approvisionnement des pneumatiques pour les essais du vendredi, nous vous demandons de bien vouloir commander ces pneumatiques auprès de l'organisateur au plus tard le vendredi 3 septembre, soit par mail à dejuniat.d@infonie.fr, soit par téléphone au 05.53.09.71.31 ou 06.08.34.76.99.

Vous trouverez ci-joint le bon de réservation des pneumatiques.

Ces pneumatiques seront disponibles auprès de l'organisateur, le vendredi matin à partir de 9h30.



Feu rouge arrière

Obligatoire uniquement pour long circuit : puissance 21 watts, 25 leds minimum, de couleur rouge, exclusivement alimenté par batterie sèche de 12 volts minimum, commandé du poste de conduite par 1 interrupteur étanche
Emplacement du feu : Doit être placé dans une zone située à une distance de 40 à 60 cm du sol, et 10 cm maximum de part et d'autre de l'axe médian du kart.
Ce feu ainsi que la batterie doivent être maintenus en parfait état de fonctionnement pendant toute la manifestation. Son allumage est obligatoire par temps de pluie sur décision de la Direction de Course





Identification

Nous vous fournirons les plaques numéro et les numéros. Ces plaques devront être apposées dès les essais officiels selon le plan d'identification de la réglementation karting.

Chronométrage

Tout pilote propriétaire d'un transpondeur TranX 160 aura la possibilité de participer à ce Championnat de France avec son propre transpondeur. Il devra le présenter lors du contrôle administratif afin d'enregistrer le numéro. Pour les pilotes qui ne possèdent pas de transpondeur, ils pourront en louer un auprès de l'organisateur moyennant une location de 30€ et un chèque de caution de 350€.

D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage. Vous êtes responsable de la charge de votre transpondeur. Attention à ne pas laisser le transpondeur à charger, la nuit dans le paddock, l'électricité pouvant être coupée. Pour contrôler la charge du transpondeur, vérifiez que la diode verte sur le transpondeur clignote bien plusieurs fois de suite.

Nous vous demandons de bien vouloir prévoir la mise en conformité du positionnement du transpondeur, voir réglementation karting 2021, sur le site Internet de la FFSA www.ffsa.org ou www.ffsakarting.org



Internet

Vous trouverez les différents renseignements spécifiques de la piste sur le site : <http://circuit-pau-arnos.fr/>

Restauration

Une restauration rapide sur la piste sera ouverte à partir du vendredi midi.



Billetterie

Nous vous informons qu'aucune billetterie ne sera mise en place pour cette manifestation.

Paddock

Il est rappelé aux pilotes qu'il est strictement **interdit de détériorer le macadam** avec des pointes ou pieux lors de la mise en place de chapiteaux. Prévoir des lests pour fixer vos structures.

Une participation de 50€ sera demandée par trou fait dans le macadam. Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler dans les paddocks avec un véhicule motorisé. Ne seront autorisés que les véhicules utilisés par l'organisateur. Vous devez être muni d'un extincteur de 6kg à poudre prévu pour éteindre les feux d'hydrocarbure. Il devra être vérifié et estampillé.

Nous vous rappelons que toute source de chaleur (soudure, barbecue, cuisinière, four, etc.) est absolument interdite dans le paddock.

Nous vous rappelons que la nuit le paddock est fermé et qu'aucune personne ne doit rester dans celui-ci.





Environnement

Chaque licencié doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline.

C'est pour cela que nous vous transmettons ces quelques lignes de conduites environnementales.

Les obligations en 2021

- Tapis de sol absorbant sous le kart.
- Lors du nettoyage du châssis les liquides de nettoyage devront être récupérés (bac de rétention).
- Recyclage des pneus : La nouvelle réglementation sur les pneumatiques indique qu'il n'est désormais plus possible, pour le circuit, de collecter les pneumatiques usagés à l'issue des meetings. **Il est donc INTERDIT de laisser vos pneus usagés sur le site.**



Les petits gestes qui changent tout

- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2021).
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives.
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile...).
- Utilisation des sacs poubelle pour les déchets.
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit



Présentation Kart, Mécaniciens et Pilotes

Un effort extrêmement important a été fait pour que les Championnats et Coupes FFSA donnent une parfaite image du karting dans les médias. En conséquence, nous demandons à l'ensemble des teams de bien vouloir veiller à ce que les pilotes ET les mécaniciens apportent un soin tout particulier à leurs tenues vestimentaires qui devront être, idéalement, en rapport avec les couleurs du kart. Les karts devront également être, en toute circonstance, en parfait état de propreté et de présentation. La FFSA se réserve le droit de refuser l'accès au circuit des teams, pilotes ou mécaniciens qui ne respecteraient pas cette recommandation.



N'oubliez jamais que votre tenue générale et votre comportement, tant sur les pistes qu'à l'extérieur, doivent être exemplaires afin que l'image du karting ne soit pas dévalorisée.

Tout manquement à cette règle autorisera, sans contrepartie aucune, la FFSA à exclure immédiatement les pilotes et/ou les concurrents concernés par ce non respect des valeurs essentielles.

Dans l'attente de vous accueillir avec un immense plaisir sur la piste de Pau Arnos, nous vous transmettons, cher(s) Pilote(s), nos meilleures salutations.



TEAM KARTING COMPETITION

